



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu les demandes d'ajouts de nouveaux noms commerciaux à la matière fertilisante **ALCYGOL B2M BS***

de la société **AGRONUTRITION**

enregistrées sous les **n° 2022-0568 et 2022-0569**

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms **NEXAR BM** et **INO ALG FLOR**.*



Informations générales

Noms du produit	ALCYGOL B2M BS NEXAR BM INO ALG FLOR
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	AGRONUTRITION 3 avenue de l'Orchidée Parc Activestre 31390 CARBONNE FRANCE
Classe - Type	Matière fertilisante – Concentré soluble à base de bore, de manganèse et d'extraits d'algues (<i>Ascophyllum nodosum</i>)
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	488-2021.01
Numéro d'AMM	1210618

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 08/03/2022

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Marie-Christine DE GUENIN

D7F05C1BB83743A...